CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74489** **VALABLE JUSQU'AU** **18/03/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006

Raison sociale : SARL BADETS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/10/2006

Capital : 8 820

1216 ROUTE D'ANGOUME
40990 MEES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN MONT DE MARSAN

Siret : 492 285 499 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7156699

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145384002

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145384002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 58 97 50 96 **Fax :**

Portable : 06 34 17 47 21

Responsabilité légale :
SOREL JÉRÉMY GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarlbadets@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 834 608 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	11/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 09:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.